

# Pharmacie - PHAR-Général #602

## Modifier le protocole de kétamine en douleur chronique selon nouvelle OPI

2025-08-06 14:48 - Mélanie Lacerte

<b>Statut:</b>	Résolu	<b>Début:</b>	
<b>Priorité:</b>	Haut	<b>Echéance:</b>	2025-10-20
<b>Assigné à:</b>	Myriam Breton		
<b>Catégorie:</b>			
<b>Version cible:</b>			
<b>Équipes:</b>	Ariane, Cartable Ariane		
<b>Description</b>			
La nouvelle OPI devrait être disponible sous peu. SVP faire les modifications au protocole selon cette nouvelle version mais attendre mon GO pour le rendre actif dans Ariane pour qu'on puisse s'arrimer. Nous avons maintenant de nouveaux sacs préfaits de 100mg/100ml que les med de jour ont dans leur commun.			
Sacs de 100mg/100 ml à ajouter dans la fiche 12B comme choix SVP			

### Historique

#### #1 - 2025-08-06 19:05 - Myriam Breton

- Statut changé de Accepté à En cours

La kétamine est un nouveau produit. Est-ce que c'est dans 100 mL de NaCl 0,9%?  
Est-ce que c'est seulement en med de jour qu'ils vont utiliser ce produit?

#### #2 - 2025-08-06 19:26 - Myriam Breton

Est-ce qu'il y a une raison pourquoi le magnésium ne suit pas la préparation usuelle dans 100 ml de NS comme 12b. Ca complique la programmation alors que peu d'enjeu dans 100 vs 250?

À qui je peux parler car c'est vraiment pas clair pour moi tout ca!  
Pis c'est quoi le sac de lido+kétamine...

#### #3 - 2025-08-06 19:28 - Mélanie Lacerte

C'est dans AD 100 ml de NaCl et oui juste MEd de jour HD & FL. Si ailleurs statu quo

#### #4 - 2025-08-06 20:59 - Myriam Breton

J'ai fait DEV, pas eu le temps de faire PROD (mais tout est transférable) et j'ai pas fait magnésium DEV encore. À rediscuter avec Émile.

#### #5 - 2025-09-02 15:31 - Myriam Breton

Fait DEV mais non actif. M'aviser que on veut que ce soit actif. J'ai assumé qu'on ne servait pas la clonidine, ativan et narcan. Est-ce que c'est quelque chose qu'on garde au profil donc on veut une instruction (1 fois par semaine débuté le \_\_), par exemple. le magnésium vu qu'il a une durée il va s'effacer je crois si c'est ça... à rediscuter avec Émile.

#### #6 - 2025-09-05 12:42 - Myriam Breton

Ok C'est réglé pour la programmation magnésium et kétamine. me dire quand on a le go. J'ai désactivé la t de Mg et Kétamine pour le protocole de douleur

#### #7 - 2025-09-17 19:22 - Mélanie Gilbert

- Équipes 12B-Adulte supprimé

Ajout du sac prêt à l'emploi dans la fiche 12B

#### #8 - 2025-09-17 19:36 - Mélanie Gilbert

- Assigné à mis à Annie Meunier

- Équipes 12B-Adulte ajouté

j'ai une question:

Sur l'OPI, on mentionne de donner le bolus de lidocaine en 10 minutes

Dans la fiche 12B, pour les bolus de lidocaine , la vitesse max est de 50 mg/min

Donc, si on combine les deux documents, on peut déduire que la dose max en 10 min serait de 500 mg

Or, la dose du protocole est de 1 mg/kg

Que fait-on pour un patient de 80 kg ?

#### #9 - 2025-09-26 19:11 - Mélanie Lacerte

- Echéance mis à 2025-11-03

[@Myriam Breton](#) Le Golive est prévu pour le 3 novembre. Si possible d'arrimer Ariane pour que ça change cette journée là. Une note de service devrait être publiée en ce sens!

#### #10 - 2025-09-29 13:31 - Mélanie Lacerte

- Echéance changé de 2025-11-03 à 2025-10-20

[@Myriam Breton](#) nouvelle date pour le Golive soit le 20 octobre! possible d'activer le tout pour cette journée?

Merci !!

#### #11 - 2025-09-30 12:40 - Mélanie Lacerte

[@Mélanie Gilbert](#) la lidocaine ne sera pas donné au CHUS car pas de monitorage cardiaque. Peut-être mettre une spécificité que c'est dans le cadre du protocole de douleurs chroniques seulement? Dr Huni nous a présenté des études qui donnait la lido de 1mg/kg à 7.5mg/kg entre 10 minutes et 7h!!

[@Mélanie Lacerte](#): je vais inscrire que des vitesses plus rapides sont acceptées dans le cadre du protocole de douleurs chroniques seulement, sans d'autres précisions.

#### #12 - 2025-09-30 12:41 - Mélanie Lacerte

- Assigné à Annie Meunier supprimé

#### #13 - 2025-10-22 15:51 - Mélanie Gilbert

- Équipes 12B-Adulte supprimé

#### #14 - 2025-10-30 12:36 - Myriam Breton

- Statut changé de En cours à Résolu

- Assigné à mis à Myriam Breton

Fait DEv. Prod fait le 20/10.

### Fichiers

OPI-AN-004 Ord. pharma_Kétamine IV_(2025-04-01) (1).docx	76,6 ko	2025-08-06	Mélanie Lacerte
--	---------	------------	-----------------